BEAUMONT du GATINAIS

LE PETIT BEAUMONTOIS

1er trimestre 2025

Le journal d'information de votre commune

Le mot du Maire

Beaumontoises et Beaumontois,

Bienvenue à tous les nouveaux habitants.
Grâce aux différentes subventions obtenues cette année des services de l'Etat, de la région et du département, que nous remercions, car sans ce soutien il nous serait difficile voire impossible de pouvoir réaliser nos projets.
Toujours dans l'objectif de l'amélioration de notre commune.
Des travaux d'aménagement pour revoir à la hausse la capacité d'accueil des enfants au « Repaire des p'tits loups »
Un transport à la demande qui sera fonctionnel dans l'année, ou quelques modalités reste encore à finaliser.
Les travaux de réfection de la cantine qui se termineront pour les vacances d'avril.
La pose de panneaux photovoltaïques à la station d'épuration pour diminuer notre facture électrique.
D'autres projets attendent le déblocage de subventions.
Nous devrions accueillir un dentiste en 2025, sous réserve du maintien de notre commune en Zone de Revitalisation Rurale
La défense incendie s'améliore, 3 points sur les 5 diagnostiqués sont réalisés ou en cours.
Certains trottoirs seront améliorés dans l'année avec ponctuellement, l'enfouissement des réseaux.
Le label « Village d'avenir » nous permet d'envisager plus sereinement la rénovation, indispensable, de la salle polyvalente.
L'installation de vélos électriques concernera 4 communes de la CCGVL, dont Beaumont.

Je tiens à saluer tous les acteurs de la vitalité de notre commune : commerçants, artisans, pompiers, gendarmes, équipe enseignante, personnel communal, associations.
A tous bravo ! Vous pouvez être fier de vous et de votre travail.

Votre Maire
Nicolas POZO

Vœux 2025 à la salle polyvalente
Elus invités et communaux, pompiers

En cours ou terminés

Les travaux de la cantine scolaire continuent, voici l'avancée des travaux.

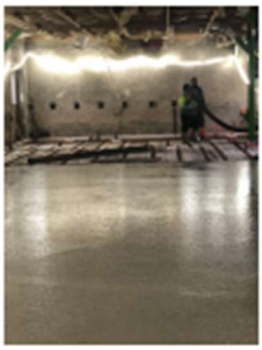

Décembre

Janvier

Beaumont du Gâtinais « Village d'Avenir »

Le Maire a signé une Convention d'accompagnement ANCT projet Villages d'Avenir le 25 novembre dernier, pour la "Rénovation de la salle polyvalente de Beaumont-du-Gâtinais".
L'objectif de l'opération est de rénover la salle (de 1980) techniquement, réglementairement et énergétiquement, ainsi que de l'adapter pour en faire une salle de spectacle, tout en maintenant l'accueil des associations locales (Danse, Gymnastique, Rubans, activités sportives comme le Yoga, Tarot et jeux de cartes).

Messieurs Nicolas Pozo, Maire de Beaumont, Thierry Mailles, Sous-préfet de Fontainebleau et Jean-Jacques Hyest, Président de la communauté de communes Gâtinais Val de Loing.

Décembre dans notre village

Le laser Game pour les ados, à la salle polyvalente

Les plus jeunes ont eu un spectacle :

La distribution des colis aux aînés par le CCAS

Cette année, nos aînés ont reçu un colis, l'an prochain, c'est un repas convivial qui sera organisé.

Le repas de Noël aux Jardins de Chagot

Hommage

Maryse Jaire nous a quittés en fin d'année 2024.

Maryse était active sur notre commune, elle était présidente de l'association « Les amis du patrimoine » qui compte les balades du jeudi et les cours de dessin. Auparavant, Maryse avait créé l'office de tourisme qui avait été repris par la Communauté de communes Gâtinais Val de Loing.
Elle avait fait le choix de donner de son temps à la commune. Condoléances à sa famille.

Beaumont éteint ses lampadaires, la nuit, pourquoi ?

- **La pollution lumineuse est une des causes principales de la disparition de la biodiversité et du vivant :**

Environ 28 % des vertébrés et 64 % des invertébrés, dont 69 % des mammifères, sont nocturnes. Les études documentant les impacts sur la faune et la flore se multiplient.

- **La pollution lumineuse perturbe notre rythme circadien, affectant nos fonctions vitales et augmentant le risque de cancer, d'obésité, de diabète, de troubles psychiques et de dépression**
- **La pollution lumineuse nous empêche de voir le ciel étoilé :**

Aujourd'hui, en levant les yeux au ciel, en écoutant la nuit, c'est une part de magie oubliée que l'on redécouvre. En ville, pourtant, on ne peut observer qu'une vingtaine d'étoiles, contre plusieurs milliers dans un ciel préservé.

- **Les lumières inutiles gaspillent de l'énergie :**

Les lumières inutiles sont coûteuses. En France, on compte environ 11 millions de lampadaires et 3,5 millions d'enseignes lumineuses. Les sources de lumières se multiplient avec l'apparition des écrans vidéos dans les vitrines, par exemple.

Île-de-France : une nouvelle tarification mise en place dans les transports à partir de janvier 2025

À partir du 1er janvier 2025, en tant que voyageur empruntant les transports en commun de manière occasionnelle et ne disposant donc pas d'un forfait Navigo, vous pourrez acheter 2 types de tickets à un tarif unique :

des tickets métro-train-RER à 2,50 €, valables sur toutes les lignes du réseau ferré (hors Orlyval, les stations Aéroport desservies par le RER B et la station Aéroport d'Orly de la ligne 14 métro), en remplacement de tickets dont le prix est compris entre 2,15 € et 5 € selon votre point de départ et d'arrivée ;

des tickets bus-tram à 2 €, valables sur toutes les lignes de tramway, bus (hors Orlybus et Roissybus), cars, Noctilien, bus longue distance et transports à la demande, en remplacement des tickets à 2,15 €.

Ces 2 titres de transport permettent respectivement :

des correspondances métro-train-RER pendant au maximum 2h à partir de la première validation ;

des correspondances bus-tram pendant au maximum 1h30 à partir de la première validation (vous ne pouvez pas effectuer un aller-retour en bus ou en tram avec le même ticket même si vous respectez le délai d'1h30, et par ailleurs vous devez utiliser un deuxième ticket bus-tram lorsque votre trajet n'est pas continu et interrompu par une autre activité).

Si, lors de votre trajet, vous empruntez par exemple un RER et un bus, vous devrez acheter un ticket métro-train-RER ainsi qu'un ticket bus-tram.

Les tickets achetés avant le 1er janvier 2025 resteront valables jusqu'au 31 décembre 2025 et pourront être utilisés selon la réglementation précédente.

À noter

Si vous bénéficiez d'un tarif réduit (en tant que détenteur de la carte « familles nombreuses », titulaire de la carte d'invalidité...), les tickets métro-train-RER sont à 1,25 € et ceux bus-tram à 1 €.

DATES A RETENIR

Commémorations : 8 mai, 18 juin et 11 novembre, suivies d'un verre de l'amitié
Lundi 21 avril, Pâques, course aux œufs et animation pour les enfants
Dimanche 22 juin, course pédestre (avec BVAB)
Le 14 juillet avec un pique-nique républicain et d'un apéritif offert
Brocante et feu d'artifice, le samedi 30 août
Forum des associations, début septembre
Vœux le 18 janvier 2026

SITOMAP LES MODALITES DE LA COLLECTE DES ENCOMBRANTS CHANGENT EN 2025

Elle est réservée aux personnes à mobilité réduite (handicap) et aux personnes âgées de 70 ans et plus qui devront pouvoir justifier de leur situation (pièce d'identité, notification handicap) avec au maximum 4 objets volumineux à jeter (literie, meubles, armoires, électroménagers).

Les personnes concernées auront droit à un passage dans l'année soit en mars, juin ou octobre suivant leur lieu d'habitation.

Pour la collecte, elles devront prendre rendez-vous et indiquer les objets à jeter. 2 agents de SUEZ viendront à domicile prendre les objets qui devront être mis à l'intérieur de la propriété (jardin ou cour ou entrée), l'habitant devra être présent lors de l'enlèvement qui est gratuit.

La commune de Beaumont n'est pas concernée par la collecte de mars.

Grippe

La grippe frappe fort cette année. Une permanence pour faire le point de vos vaccinations et rappels, sans RDV et gratuit se fera le samedi 15 février et le 12 avril à la maison de santé. Les vaccins pourront être réalisés sur place le jour même par les infirmières.

Vélos électriques

Pour développer le tourisme, des vélos électriques seront installés par la Communauté de Communes Gâtinais Val de Loing au mois de juin. Ils seront stockés sur des bornes au niveau du parc Provent.

Imprimé par nos soins. Ne pas jeter sur la voie publique.
Ce journal est offert par la commune.